

COMPTE-RENDU

REUNION PUBLIQUE DU 06/09/2019-PROJET CIAP

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Monsieur Le Maire ouvre la réunion publique en accueillant les personnes présentes.

Après un bref historique du démarrage du projet CIAP, Monsieur LABOUDIE donne la parole au public.

- Suite à une demande, Monsieur LABOUDIE présente le Conseil Municipal
- Deux personnes ayant participé au groupe de travail et groupe d'appui Adefpat-accompagnement CIAP - ont apporté un éclairage sur le projet en cours
 - ❖ Des questions ont été posées :
 - Qu'est ce qu'un CIAP ?
 - Quels lieux sont concernés ?
- Le Cloître et la salle du bas (Chauffoir des Moines) – Le Château des Doyens et Le Parc du Château sont déjà la propriété de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne
- Les trois membres présents ayant participé au groupe de travail et groupe d'appui Adefpat ont expliqué l'historique du projet CIAP :
- Le groupe de travail qui a élaboré le CIAP est composé d'élus, d'institutionnels, associations patrimoniales et personnes associées
- Carennac a été choisi pour abriter les locaux du CIAP car c'est un lieu touristique central mais également car la Maison de la Dordogne Quercynoise y avait son siège.
- Le CIAP est un label du Ministère de la Culture
- Les missions du CIAP : « Exposition permanente qui doit donner les clés de lecture du patrimoine du territoire à ses habitants. »
Exposition évolutive avec une participation des habitants à la vie du territoire
- La définition du CIAP a été donnée
 - « Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville ou du pays concerné. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale (musée, médiathèque, centre d'urbanisme, etc.), il contribue à compléter le maillage culturel du territoire. Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adresse en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes, francophones ou non. »
 - Que devient le CIAP dans 10 ou 15ans ?
- Plusieurs CIAP : Figeac-Montauban
- Le CIAP est un souhait fort de Monsieur Le Président Gilles LIEBUS de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne appuyé par Monsieur Le Sous-Préfet.
 - Quel bail ?
- Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur l'implantation du CIAP à Carennac mais n'a pas encore défini les besoins de la Commune et des associations
- Les deux membres présents ayant participé au groupe de travail et groupe d'appui Adefpat ont souligné que le Cloître et la salle polyvalente du bas ne peut pas être dissocié du CIAP. Le projet est ambitieux ; des rénovations importantes sont prévues, notamment dans le Cloître. Le parc du Château deviendrait un jardin contemporain.

Actuellement, il y a 3 pôles culturels sur le territoire de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne, à savoir, Padirac-Rocamadour-Carennac.

Carennac serait donc une vitrine pour les 77 communes de CAUVALDOR.

La Communauté de Communes partirait sur un Bail Emphytéotique de 18 à 99 ans ; ce qui obligerait à l'entretien total de l'ensemble des biens immobiliers.

- Quel Loyer pour compenser ?

- Quelle place pour la vie associative ?

- Est-ce que des responsables d'associations peuvent participer aux prises de décision ?

➤ Inquiétude des associations sur le devenir des manifestations « traditionnelles » de Carennac (poule farcie-Marché festif-Marché de Noël)

Il faudra lister l'ensemble des besoins des différentes associations et de la Commune et en faire part à la Communauté de Communes afin de les intégrer dans la convention.

Les Associations feront donc remonter à la Mairie leurs demandes et un Comité de pilotage composé des élus et de membres des associations en fera la synthèse.

Monsieur LABOUDIE remercie tous les participants.